



Formation SSCT pour le CSE (moins de 300 salariés - Rhône-Alpes)

Thierry Grenier Formations

Modalités

🕒 **Durée**
3 jours

€ **Prix intra-entreprise**
1000 euros
nets de TVA - 1 500 € pour 1 j., 2 000 € pour 2 j.

👁 **Public**
élus du CSE

🏠 **Financement**
Employeur

Prix inter-entreprise
290 euros / jour / pers
nets de TVA. 2 pers. min.

🏠 **Formation face à face**

Frais
Non inclus en inter : frais des stagiaires en intra : frais de déplacement du formateur.

📅 **Dates et lieux**
17/03/20 - Lyon, Rhône-Alpes ;

Objectifs

Elus au CSE, êtes-vous calés sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) dans l'entreprise ? **Thierry Grenier, formateur indépendant agréé en Rhône-Alpes, vous propose la formation SSCT pour les membres de votre CSE, sur 3 jours.**

Votre formateur détient l'agrément pour [la formation des membres du CSE en SSCT](#), équivalent de l'agrément pour la formation des membres de CHSCT. Il est également référencé au Datadock, préalable pour le financement des formations par les opca/opco.

Il est indispensable de vous former à ces sujets pour pouvoir agir en tant qu' élu du personnel, le moment venu, en connaissance de cause.

Les objectifs de cette formation SSCT pour le CSE sont de vous transmettre connaissances, savoir-faire et méthode pour que vous soyez capables de :

- identifier les principes de prévention et de base de la santé au travail
- déceler et anticiper les risques professionnels

- disposer d'une capacité d'analyse des situations de travail
- maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE et de la commission SSCT si elle existe.

Thierry Grenier peut également former les membres de votre CSE ou de votre commission SSCT (CSSCT) si vous êtes dans **une entreprise de plus de 300 salariés**. Contactez-le !

Thierry Grenier, formateur expérimenté en région Rhône Alpes



Juriste en droit social, ergonomiste, intervenant en prévention des risques professionnels, ancien élu du personnel et ancien responsable des ressources humaines, Thierry Grenier a un profil et un parcours complet, une expérience riche qui lui permettent de répondre à vos attentes sur tous les domaines de la représentation du personnel.

Cas pratiques, mises en situation, quizz, il a le sens de la pédagogie et sait s'adapter au contexte particulier de votre entreprise.

Thierry Grenier est installé et vous forme en région Auvergne Rhône Alpes, dans les locaux de votre entreprise de moins de 300 salariés. L'intra-entreprise permet de construire une formation adaptée à votre activité, à votre environnement.

Formation SSCT pour le CSE : tout savoir sur votre rôle en santé et prévention dans votre entreprise

Au cours de cette formation complète de trois jours et au fil des exercices pratiques proposés par votre formateur, vous apprendrez à :

- distinguer les indicateurs de danger et de risque
- développer une vision globale de la santé au travail et des initiatives de prévention
- identifier et communiquer avec les acteurs de la santé autour de l'entreprise
- maîtriser votre mission, les méthodes et les outils qui vous permettront d'agir.

Quand cela est possible, [Thierry Grenier privilégie les séances](#) et observations sur le terrain, meilleur moyen de se rendre compte de la réalité des faits et d'assimiler la méthode.

Le Plus

Formateur expérimenté et mises en situation.

Programme

1. La santé et la prévention (5 heures)

- établir la différence entre les dangers et les risques
- développer les idées de prévention primaire, secondaire et tertiaire
- connaître et comprendre les 9 principes de prévention et leur hiérarchisation en priorisant la prévention primaire
- s'approprier une vision complète et systémique de la santé ainsi que la différence entre le travail prescrit et le travail réel
- connaître et comprendre la responsabilité de l'employeur et l'obligation de résultat qui lui incombe

2. Le CSE, la commission SSCT et les acteurs périphériques (5 heures)

- connaître les règles de base de fonctionnement du CSE et les obligations en santé
- connaître les règles relatives à la commission SSCT
- connaître les différents acteurs de la santé ainsi que leur rôle

3. Les missions CSE en SSCT (5 heures)

- détailler les différentes missions du CSE en SSCT et connaître les moyens pour les réaliser.

4. Les méthodes et les outils (6 heures)

- présentation des outils : DUER, recours aux experts
- travail sur l'inspection
- travail sur l'enquête

Travaux pratiques sur le terrain.